



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2012

N° 2012 - 04 - 02 - 07

BUDGET ANNEXE 2012
DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Le 02 avril 2012 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 23 mars 2012

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2012

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET - M. FAUCONNET - Mme LE LAY - M. BISSON -
Mme LEMERE, M. PIERRON, adjoints.

Mme DORTA-BERMEJO - M. LHENRY – Mme. MILLOT – M. PEROT – Mme GERARDIN - M.
SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET - Mme MOREAU – M. SMITH – M. CHOUARD –
Mme THILLY - M. ANTUNES - Mme CORREIA – M. BESSON.

EXCUSES : Mme GABREL donne pouvoir à Mme MOREAU
M. LEFORT donne pouvoir à M. PEROT
M. BIAUX

ABSENTS : M. CALLIOT
M. JOSEPH
M. CARRASCO

Membres en exercice : 29
Membres présents : 24
Procurations : 2
Votants : 26

Secrétaire de séance : M. CHOUARD

7/ BUDGET ANNEXE 2012
DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Le Budget annexe 2012 du service de distribution de l'eau potable s'établit de la manière suivante :

I - PRESENTATION DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1/ LES DEPENSES D'EXPLOITATION :

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	BP 2011	BP 2012
011	charges à caractère général	19 350,00 €	20 300,00 €
012	charges de personnel		4 700,00 €
014	atténuations de produits		
65	autres charges de gestion courante	3 005,00 €	5 005,00 €
Total dépenses de gestion courante		22 355,00 €	30 005,00 €
66	charges financières	745,00 €	404,00 €
67	charges exceptionnelles		
68	dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues	600,00 €	669,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		23 700,00 €	31 078,00 €
023	virement à la section d'investissement	156 946,00 €	97 366,54 €
042	op d'ordre de transfert entre section	24 122,00 €	24 485,00 €
043	op d'ordre à l'intérieure section d'exploitation		
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		181 068,00 €	121 851,54 €
TOTAL		204 768,00 €	152 929,54 €

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (déficit)

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	204 768,00 €	152 929,54 €
--	--------------	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION INVESTISSEMENT		121 851,54 €
--	--	--------------

2/ LES RECETTES D'EXPLOITATION :

RECETTES D'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	BP 2011	BP 2012
013	atténuations de produits		
70	Vente de produits fabriqués, prestations	48 000,45 €	52 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subvention d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
Total recettes de gestion courante		48 000,45 €	52 000,00 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total des recettes réelles d'exploitation		48 000,45 €	52 000,00 €
042	<i>op d'ordre de transfert entre section</i>		
	<i>op d'ordre à l'intérieur section</i>		
043	<i>fonctionnement</i>		
Total des recettes d'ordre d'exploitation			
TOTAL		48 000,45 €	52 000,00 €
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (excédent)		156 767,55 €	100 929,54 €
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		204 768,00 €	152 929,54 €

II – PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2011	BP 2012
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	198 596,37 €	179 276,54 €
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Opérations d'équipement		
Total dépenses d'équipement		198 596,37 €	179 276,54 €
10	Dotations, fonds divers, réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	6 557,00 €	6 898,00 €
18	Compte de liaison		
26	Particip.et créances ratt.à des part.		
27	Autres immo.financières		
020	Dépenses imprévues		
Total des dépenses financières		6 557,00 €	6 898,00 €
45...1	Total des op.pour compte de tiers		
Total des dépenses réelles d'investissement		205 153,37 €	186 174,54 €
040	op.d'ordre de transfert entre section		
041	op.patrimoniales	19 600,00 €	36 813,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		19 600,00 €	36 813,00 €
TOTAL		224 753,37 €	222 987,54 €

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
(déficit)

RESTE A REALISER 9 829,84 € 95 356,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 234 583,21 € 318 343,54 €

2/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2011	BP 2012
13	Subventions d'investissement		27 510,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	immo incorporelles		
21	Immo corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement			27 510,00 €
10	Dot, fonds divers et réserves		70 782,88 €
106	Reserves		
138	Autres subv.d'invest non transf		
165	Dépôts et cautionnement reçus		
26	Part.et créances ratt à des part		
27	Autres immob financières	19 600,00 €	36 813,00 €
024	Produits des cessions d'immo		
Total des recettes réelles financières		19 600,00 €	107 595,88 €
45...2	Total des op pour le compte de tiers		
Total des recettes réelles d'investissement		19 600,00 €	135 105,88 €
021	Virement de la section de fonct	156 946,00 €	97 366,54 €
040	op d'ordre de transfert entre section	24 122,00 €	24 485,00 €
041	op patrimoniales	19 600,00 €	36 813,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		200 668,00 €	158 664,54 €
TOTAL		220 268,00 €	293 770,42 €

REPORT DE L'EXERCICE ANTERIEUR	14 315,21 €	24 573,12 €
---------------------------------------	--------------------	--------------------

RESTE A REALISER		
-------------------------	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	234 583,21 €	318 343,54 €
---	---------------------	---------------------

ARRETE ET VOTE Le Budget annexe 2012 du service de distribution de l'eau potable, équilibré à la somme de **471 273,08 €** se répartissant comme suit :

152 929,54 € pour la section d'exploitation,
318 343,54 € pour la section d'investissement.

DIT que le montant de la part communale du prix de l'eau reste inchangé à 0,2897 € / m³.

Résultat du vote :

- Voix pour : 23
- Voix contre : 2
- Abstentions : 1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX